



Flash info

Mieux vous servir

N° 94 du 22 Juillet 2013

Bulletin d'information des agents de la CNSS

Séminaire sur le droit de la Sécu

Pour une meilleure compréhension des textes réglementaires

Le droit de la sécurité sociale au Gabon a fait l'objet d'un séminaire de sensibilisation organisé par la CNSS du 20 au 21 Juin 2013 à Libreville. Y étaient conviés, les responsables d'entreprises, les cadres de l'administration gabonaise, les agents de la CNSS, ainsi qu'une bonne brochette de l'intelligentsia locale venue pour exposer sur différents sous-thèmes relatifs aux questions de droit et d'économie. Il s'agissait, pour ne pas les citer, de Hauts magistrats, d'Enseignants d'universités, Professeurs agrégés de droit et d'économie. A côté de ce panel, figuraient les professionnels des domaines des prestations techniques et du recouvrement à la CNSS. La qualité des orateurs et des participants a permis au Ministre de l'Emploi, de l'Economie et du Développement Durable, Monsieur Luc Oyoubi, à l'ouverture des travaux, de fonder de réels espoirs quant aux résultats attendus à travers ce séminaire. Lesquels résultats reposaient uniquement sur le rappel des enseignements et les bonnes pratiques dans la gestion quotidienne de la protection sociale afin



De g à d, le Pr. Etienne Nsié, Agrégé des Faculté de Droit et M. Modeste OBIANG NDONG, Magistrat lors de leur exposé sur le cadre juridique de la sécurité sociale au Gabon.

d'être en phase avec la législation et la réglementation y relatives. L'objectif in fine, pour la CNSS et sa Direction Générale, est d'atténuer, sinon d'arrêter, « le bruit sourd du grenelle des contentieux connus ou larvés des incompréhensions entre la CNSS et ses partenaires ». Pour ce faire, plusieurs recommandations ont été faites, parmi lesquelles l'accroissement de la vulgarisation et de la promotion du droit de la protection sociale au Gabon ; l'actualisation et le rassemblement des textes épars régissant la protection sociale au Gabon ; l'actualisation constante de la liste des maladies professionnelles ; la réflexion approfondie sur l'application du droit de la protection sociale entre, d'une part, les organismes de gestion de la protection et, d'autre part, les magistrats chargé d'appliquer ce droit ; la réflexion approfondie sur la prise en compte du risque économique visant à instaurer à terme, l'assurance chômage au Gabon ; la nécessité d'accompagner l'élargissement et l'extension de la protection sociale des financements correspondants.

DG aux pilotes des processus

Se mobiliser pour l'audit

Depuis plusieurs semaines, est annoncée l'imminence de l'audit Afnor en vue du maintien du certificat ISO 9001 v. 2008. Cet audit prévu pour août 2013 met une ambiance particulière dans les départements. C'est dans ce climat quelque peu fiévreux que le Directeur Général a choisi de rencontrer les pilotes et les binômes pour repréciser l'intérêt pour la CNSS de continuer à s'inscrire dans cette démarche qualité. La salle du Conseil d'Administration a donc servi de cadre à cette réunion, le 09/07/2013, au cours de laquelle le Dr. Lasségué a rappelé la responsabilité de la CNSS et de ses agents dans le cadre de la mission du service public qui leur incombe. Autrement dit, il s'agit d'une interpellation, sous fond d'obligation et de devoir moral, en vue de viabiliser la CNSS par le travail, par la reconstitution de l'équilibre financier et par la qualité du service dédié aux assurés et autres usagers.

Cette réunion a permis d'aborder la nouvelle politique qualité, sous l'angle de la vision de la Direction Générale actuelle en matière de justice sociale, de la redynamisation du système d'information et des innovations qui l'accompagnent. Les 8 objectifs « **Qualité** » déclinés sont :

1. Renforcer notre viabilité économique par notre équilibre financier et la reconstruction de nos réserves.
2. Etendre notre couverture sociale.
3. Améliorer la gestion des ressources humaines pour promouvoir l'excellence, la performance et l'implication des travailleurs à travers l'équité sociale.
4. Moderniser l'outil informatique notamment en intégrant les technologies de pointe dans notre gestion de la relation client telle que la biométrie.
5. Rechercher la pleine satisfaction de nos clients et autres parties intéressées par le respect de nos engagements.

6. Développer une communication de proximité vers nos clients et nos parties intéressées visant à mieux gérer les réclamations.
7. Nous conformer à la réglementation et à la législation applicables en matière d'hygiène santé, sécurité et environnement.
8. Mettre un accent sur la prévention et la maîtrise des risques pour améliorer les conditions de travail.

En définitive, pour le Dr. Lasségué, le processus de certification de la CNSS va se poursuivre, et tous les efforts physiques, moraux et intellectuels doivent converger dans ce sens. Et d'ajouter que « **la qualité commence dans nos intelligences, dans notre capacité à accepter de fonctionner autrement** ». Une nouvelle dynamique qui trouve son fondement dans une « **CNSS New Age** » vue comme une entreprise citoyenne où priment le sens du service public, l'objectivité, la rigueur, la probité, l'intégrité morale et la compétence.

